

RAPPORT MORAL 2017

Le président remercie tout d'abord le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs et ses partenaires pour leur invitation et leur excellente organisation de ce 9^{ème} séminaire Ramsar à Labergement Sainte-Marie.

Le président rappelle les événements majeurs que l'association a connus en 2017 :

Evènements marquants de l'année écoulée	Objectif(s) de Développement durable associé(s)
<p><u>Coordination de la Journée Mondiale des Zones Humides et co-organisation de la journée de lancement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Depuis 2015, l'association Ramsar France est en charge de la coordination nationale de la Journée Mondiale des Zones Humides. Cette année, la journée de lancement ayant eu lieu à Brouage (Charente-Maritime), l'association a co-organisé cet évènement en partenariat étroit avec le Forum des Marais Atlantiques, réunissant plus de 165 participants le 2 février 2017, dont la secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité, Madame Barbara Pompili. 	
<p><u>Prise en compte de Ramsar dans l'indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Depuis fin 2015, l'association mène un travail pour intégrer les sites Ramsar aux zones soumises à contrainte spécifique dans le cadre de la révision de l'ICHN. Suite aux travaux menés en 2016 et présentés lors de la dernière AG, les parlementaires identifiés ont été contactés afin les inviter à soutenir la proposition de l'association. Plusieurs ont répondu favorablement, et depuis fin 2016, les sites Ramsar figurent dans la carte des zones éligibles à l'ICHN. La révision est toujours en cours, il faut donc veiller à maintenir ces efforts. Un travail similaire va être mené en contactant les parlementaires élus et réélus. 	 
<p><u>Catégorie "zone humide" au concours prairies fleuries</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le Concours Général Agricole « prairies fleuries » a décerné cette année un prix spécifique pour la catégorie « zone humide », mettant ainsi en avant la spécificité de ces milieux et leur utilité. 	
<p><u>Stage pour l'agence de l'eau Rhin Meuse sur la connaissance et la gestion des sites Ramsar</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Afin de poursuivre le travail réalisé en 2014 sur le bassin Seine-Normandie, l'association Ramsar France a passé une convention avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour un état des lieux des sites Ramsar de son territoire. De plus, l'agence de l'eau souhaitait avoir un travail plus poussé notamment sur l'utilisation du label Ramsar dans un projet de filière (ici, piscicole). Un stage de fin d'études de niveau ingénieur a donc été réalisé entre février et août 2017 par Justine Duret, désormais Ingénieure agronome à Agrocampus Ouest. Ce travail a donc permis d'accroître la connaissance de ces sites, et de relancer la dynamique Ramsar au niveau régional, via les rencontres avec les acteurs concernés par Ramsar et la gestion des zones humides. 	 

<p><u>Appel à candidatures « ville Ramsar »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'association a relayé l'appel à candidature, en lien avec le ministère de l'écologie. • Cinq villes se sont portées candidates pour recevoir le label « ville accréditée par la convention de Ramsar » : Amiens, Arles, Courteranges, Pont-Audemer, Saint-Omer. • Les dossiers seront examinés d'ici la fin du mois et ceux qui y sont éligibles seront transmis au secrétariat de la convention de Ramsar. • Le résultat final sera annoncé lors de la COP13 (octobre 2018, Dubaï). 	
<p><u>Labellisation de deux nouveaux sites Ramsar</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Marais breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts</i>, labellisé le 2 février 2017 lors de la Journée Mondiale des Zones Humides. L'annonce a été faite par la Ministre en charge de l'écologie, Madame Ségolène Royal. • <i>Etang de Salses Leucate</i>, labellisé le 30 juin 2017. 	
<p><u>Labellisation prochaine de deux autres sites Ramsar</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Marais de Sacy</i>, labellisé le 9 octobre 2017. Une journée de labellisation locale aura lieu le 2 décembre 2017. • <i>Vallées tourbeuses de la Somme et de l'Avre</i>, qui devrait être labellisé avant la fin de l'année 2017. 	

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Le rapport d'activités concerne la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017.

Représentation de Ramsar France

- Journée de lancement nationale de la JMZH à Brouage (Charente-Maritime), plus de 165 participants, en présence de la secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité.
- Journée de lancement du programme Interreg « Itinérance aquatique » sur le domaine de Lindre le 22 mars.



Discours de Mme Pompili lors de la journée de lancement de la JMZH © B.Coïc



Participants à la journée de lancement de la JMZH



Participants à la journée de lancement du programme Interreg

- Journée de Visite de fin de chantier de restauration hydraulique de la RNN de Moëze-Oléron.
- Réunions du groupe Zones Humides Infos du 7 décembre 2016, 30 mars, 21 juin et 13 septembre 2017.
- Concours Général Agricole Prairies Fleuries
 - Participation de l'association Ramsar France aux comités nationaux d'organisation du 16 novembre et du 18 janvier.
 - Remise du prix de la catégorie « zones humides » par le président de l'association le 2 mars 2017.
 - Distribution du guide de randonnée naturaliste dans les sites Ramsar aux lauréats.



Remise du prix zones humides au concours prairies fleuries © B.Coïc

Actions engagées par Ramsar France

Séminaire des gestionnaires de sites Ramsar 2016

- Cette 8^{ème} édition a eu lieu du 19 au 21 octobre 2016 à Pont-Audemer dans le site Ramsar du Marais Vernier et vallée de la Risle maritime. Pendant 3 jours, 165 personnes étaient réunies autour du thème : *Valorisation des sites Ramsar: appui au développement des territoires.*
- Co-organisé avec la CC de Quillebeuf sur Seine, la CC de Pont-Audemer, la CC de Beuzeville et le PNR des boucles de la Seine normande.



Signature des chartes de gestion Ramsar au 8^{ème} séminaire à Pont-Audemer © PNR BSN

Plan National d'Actions pour les Milieux Humides

- *Groupe National Milieux Humides*

Participation du président et de l'animateur à la réunion annuelle le 12 janvier 2017.

- *Groupe Thématique Agriculture*

Participation à la réunion du 17 novembre 2016.

- *Groupe Thématique CESP*

Echange avec les coordinateurs sur les comptes-rendus de réunion CESP pour la définition de la nouvelle stratégie.

Stage sur l'état des lieux des sites Ramsar du bassin Rhin-Meuse

- Encadrement d'un stage de fin d'études entre février et août 2017, pour obtenir un état des lieux des sites, dans la continuité de ce qui avait été réalisé sur le bassin Seine-Normandie, mais également avoir une vision plus fine d'un projet de territoire qui pourrait être lancé sur un site Ramsar.
- Participation du secrétaire et de l'animateur aux comités de pilotage du stage le 29 mars et le 8 juin 2017.
- Soutenance le 15 septembre 2017 et présentation du travail réalisé, le 19 octobre matin lors du séminaire.



Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

- Depuis 2016, l'association Ramsar France est en charge de la coordination nationale de la JMZH, en partenariat avec l'AFB, les pôles-relais zones humides, la LPO et la SNPN.
- Organisation des 2 comités de pilotage.
- Co-organisation de la journée de lancement à Brouage, avec le Forum des Marais Atlantiques.
- Plus de 640 animations ont eu lieu au niveau national, dont 25% sur les sites Ramsar.
- Les animations françaises représentent près de la moitié des animations mondiales.
- Articles dans le journal de l'agence de l'eau Adour-Garonne, interview sur une radio locale.

Journée mondiale des zones humides

2 février 2017



Des zones humides
pour la prévention des
risques de catastrophes

Travail sur la mise en place d'une mesure de soutien à l'élevage et aux éleveurs en zone humide (Indemnité spécifique zones humide -ISZH)

- Suite aux travaux menés en 2016 et présentés lors de la dernière AG, les parlementaires identifiés ont été contactés afin les inviter à soutenir la proposition de l'association.
- Plusieurs ont répondu favorablement, et depuis fin 2016, les sites Ramsar figurent dans la carte des zones éligibles à l'ICHN.
- La révision est toujours en cours, il faut donc veiller à maintenir ces efforts.
- Un travail similaire va être mené en contactant les parlementaires élus et réélus.
- Ce travail a également permis d'avoir des soutiens de députés et sénateurs, entraînant un avis favorable sur une désignation Ramsar potentielle sur un territoire.
- En parallèle, l'animateur a participé à une réunion sur la mission élevage menée par le CGEDD et le CGAER en novembre 2016.



Vaches maraîchines en vallée de la Somme © B.Coïc

Travail sur la gestion du site Ramsar « Etangs de la Champagne humide »

- L'étude menée en 2014 par l'association sur l'état des lieux des sites Ramsar du bassin Seine-Normandie, à la demande de l'agence de l'eau, a mis en lumière un problème de gestion à l'échelle du site Ramsar « Etangs de la Champagne humide » ;
- Suite à ce travail, Jérôme Bignon et Aïcha Amezal ont donc souhaité réunir les acteurs et financeurs du site afin de trouver une solution optimale, qui convienne à tous et permette l'amélioration de la gestion du site ;
- Plusieurs réunions ont donc eu lieu avec ces différents acteurs, et les réflexions et échanges se poursuivent au niveau local.

Contribution au portail national sur les milieux humides

- Actualisation de fiches sites Ramsar. Déclinaison du modèle proposé par Ramsar suite à la COP12 en Uruguay.
- Recensement des centres d'information zones humides sur les sites Ramsar.
- Rédaction et mise en ligne d'actualités relatives à Ramsar en France et à l'international.

Visite des sites en cours de labellisation, avec le Ministère en charge de l'écologie et le Muséum National d'Histoire Naturelle

- Marais breton le 8 décembre 2016
- Marais de Sacy les 18 et 19 mai 2017
- Vallées de la Somme et de l'Avre les 19 et 20 juillet 2017



Marais de Sacy © B.Coïc



Vallée de la Somme © CD80

Labellisation des sites Ramsar « Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêts de Monts » et « Etangs de Salses-Leucate »

- L'association Ramsar France a suivi et soutenu la labellisation de ces sites.
- Le premier a été labellisé le 2 février 2017 lors de la JMZH,
- Le second le 30 juin 2017.



Marais breton © ADBVBB



Etang de Salses-Leucate, résurgence karstique © J-P.Siblet

Suivi des dossiers des sites potentiels

- Moyenne vallée de la Somme (échanges mails)
- Vallées de la Scarpe et de l'Escaut (échanges téléphoniques et mails)
- Marais de Brouage (échanges mails et réunions)
- Marais poitevin (échanges mails et réunion)

Réunion de présentation du réseau Ramsar

- En région Hauts de France, le 7 juin 2017.
- Dans le Finistère le, 13 juin 2017.



Réunion Ramsar Hauts de France © C.Couffignal

Conseils d'administration

3 conseils d'administration ont eu lieu entre le 1^{er} octobre 2016 et le 30 septembre 2017.

CA du 2 décembre 2016 :

- ♣ Election du bureau : Président : Jérôme Bignon
Vice-Présidente : Geneviève Gaillard
Vice-Président : Jean-Paul Chanteguët
Trésorier : Thierry Lecomte
Secrétaire : Laurent Godé
- ♣ Bilan du séminaire et de l'AG 2016
- ♣ Avancement de l'indemnité spécifique en zones humides
- ♣ Recrutement de Justine Duret pour le stage sur l'état des lieux des sites Ramsar Rhin Meuse.

CA du 1^{er} mars 2017 :

- ♣ Point de trésorerie
- ♣ Présentation de l'étude sur le bassin Rhin-Meuse
- ♣ Actions et répartition des conventions AFB et MTES 2017
- ♣ Stratégie de l'association

CA du 18 juillet 2017 :

- ♣ Point sur les conventions et les financements de Ramsar France
- ♣ Point sur le séminaire 2017 et les séminaires 2018 et 2019
- ♣ Avancement du stage sur l'état des lieux des sites Ramsar Rhin Meuse
- ♣ Préparation de l'Assemblée Générale 2017
- ♣ Travail sur le site internet de l'association
- ♣ Travail sur des modifications des statuts de l'association

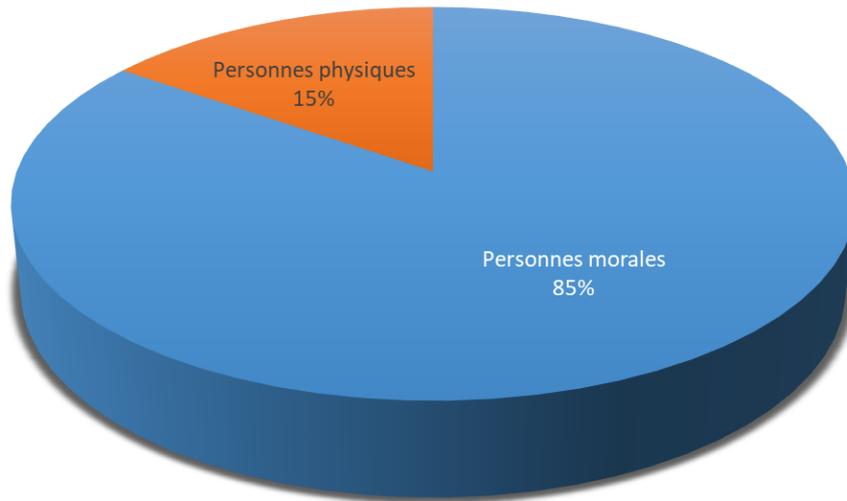
Adhérents

En 2017, l'association Ramsar France a dénombré 125 adhérents, répartis comme suit : 19 personnes physiques, 106 personnes morales.

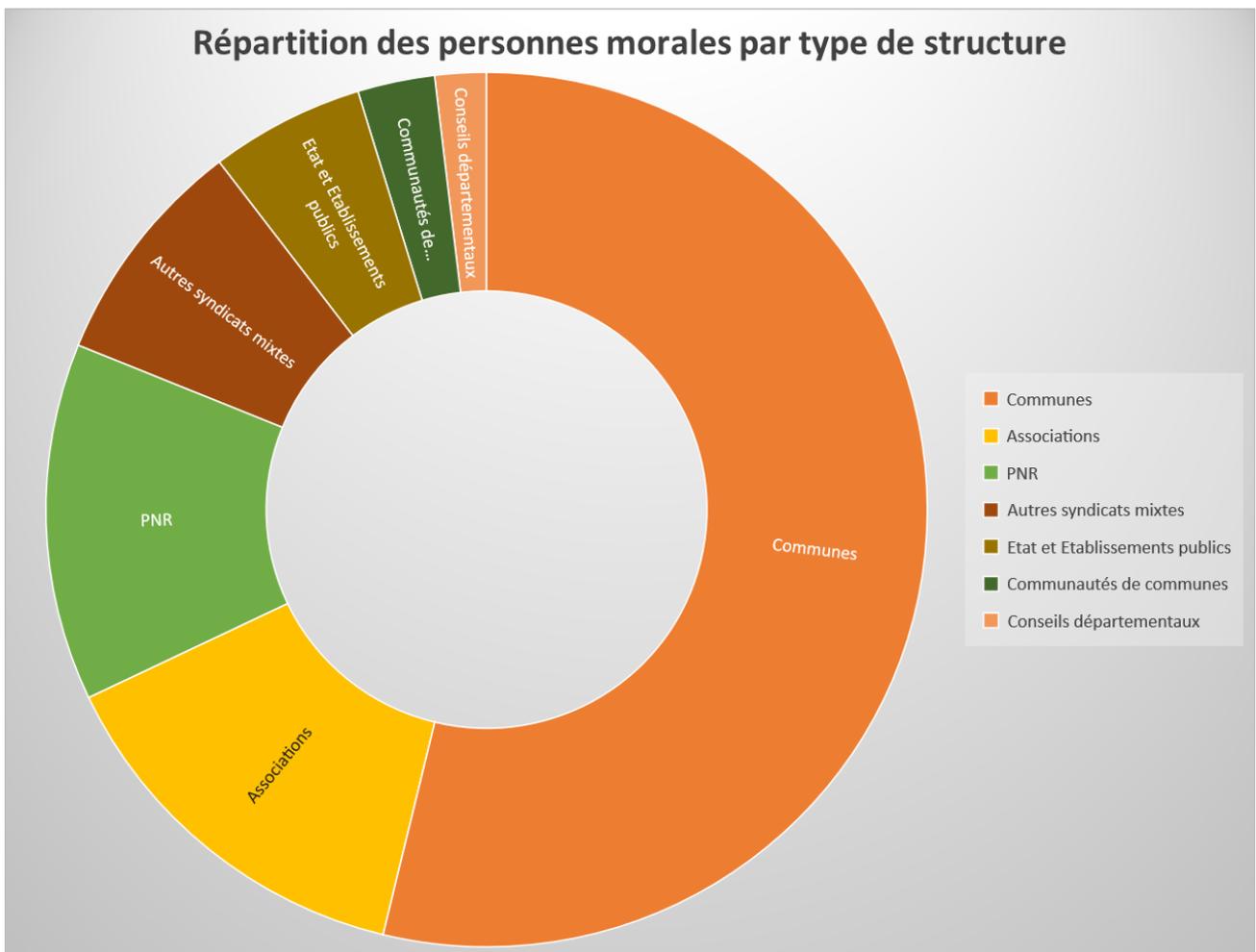
Catégorie de membres	2013	2014	2015	2016	2017
Personnes morales	34	49	77	75	106
Personnes physiques	14	20	21	20	19
TOTAL	48	69	98	95	125
Evolution		43,8	42,0	-3,1	31,6

Adhésions par type de structure		
	Nombre	%
Communes	57	54
Associations	15	14
PNR	14	13
Autres syndicats mixtes	9	8
Etat et Etablissements publics	6	6
Communautés de communes	3	3
Conseils départementaux	2	2
TOTAL	106	100

Répartition des adhérents 2017



Répartition des personnes morales par type de structure



Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2017

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. L'exercice considéré débute le **01/10/2016** et finit le **30/09/2017**. Il a une durée de **12** mois.

Budget 2017 Association Ramsar France				
Période du 1er octobre 2016 au 30 septembre 2017				
Dépenses			Recettes	
Salaire	34 494		Subv. Agence de l'eau Seine-Normandie	1 987
Charges sociales	14 958		Subv. Agence de l'eau Rhin-Meuse	8800
Gratification stagiaire	3 099		Subv. AFB	24 167
Déplacements stagiaire	3 580			
			Subv. MEDDE	26 250
Location locaux	3 624			
			Subv. Danone/Evian	10 000
Frais séminaire Ramsar	10 000			
Frais généraux (déplacements, fournitures, frais postaux etc.)	7 451		Adhésions et Dons	6 575
Honoraires Cabinet Marc Brochut	1 500		Prestation de services (journée lancement JMZH)	2 660
Formation pro	704		Intérêts	124
Dotation aux amortissements	642		Produits de gestion	4
Charges de gestion	4			
TOTAL	80 056		TOTAL	80 567
511				

Le compte de résultat, affiche un total **produits** de **80 567** euros et un total **charges** de **80 056** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **+ 511** euros.

Ce résultat positif mais en forte baisse. Ceci est dû à l'augmentation des charges (rémunération de l'animateur, stage de fin d'études réalisé pour l'agence de l'eau Rhin-Meuse, retour à la normale des dépenses liées au séminaire Ramsar), mais aussi à un décalage de la subvention AFB, qui entraîne un manque à gagner de 25833€.

Budget prévisionnel Association Ramsar France

Période du 1er octobre 2017 au 30 septembre 2018

Dépenses		Recettes	
Salaire + Charges	50 000	Subv. MTES 2017 (30 000 €) (3/12mois = 25%)	7 500
Location locaux	3 697	Subv. MTES 2018 (10 000 €) (9/12mois = 75%)	7 500
Frais généraux (déplacements, fournitures, frais postaux etc.)	7 500	Subv. MTES 2018 - Séminaire	5 000
Contribution séminaire Ramsar2017	10 000	Subv. MTES 2018 - Fiches site & site internet	10 000
Communication (expo Ramsar)	15 000	Mécénat Danone/Evian	5 000
Communication (fiches site)	5 000	Mécénat Danone/Evian - Séminaire	5 000
Communication (site internet)	10 000	Subv. AFB 2017 (70 000 €) (10/12mois)	58 333
Contribution journée lancement JMZH	13 200	Subv. AFB 2018 (70 000 €) (2/12mois)	11 667
Honoraires Cabinet Marc Brochut	1 500	Adhésions	6 575
Formation professionnelle	705	Report exercice N-1	511
Assurance	360		
Frais bancaires	124		
TOTAL	117 086	TOTAL	117 086

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Association Ramsar France

c/o LPO – Fonderies Royales - CS 90263 – 17305 Rochefort Cedex – France
Tél. : 05 46 82 12 69 – Mail : ramsarfrance@gmail.com



ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE

pour les zones humides

Réélection du tiers sortant du conseil d'administration

Sont candidats au poste d'administrateur :

- Laurent GODÉ (rééligible)
- Jean JALBERT (rééligible)
- Yves VÉRILHAC (rééligible)

Geneviève GAILLARD ne se représentant pas, il reste donc un poste d'administrateur à pourvoir et aucun autre candidat ne s'est manifesté.

Un(e) candidat(e) sera proposé par les administrateurs et soumis au vote des adhérents par courrier électronique.

Résultats du vote :

Nombre de votants : 27

Nombre de bulletins exprimés : 24

Nombre de bulletins nuls : 3

- Laurent GODÉ 24 voix
- Jean JALBERT 24 voix
- Yves VÉRILHAC 22 voix

Bureau :

Le bureau sera élu lors du prochain conseil d'administration.

Modification des statuts

Les administrateurs proposent une modification des statuts de l'association. Elle consiste à les actualiser et à clarifier les catégories d'adhérents et leur représentation.

Les modifications sont les suivantes :

- Ajout d'un article « Moyens d'action » ;
- Simplification de la catégorisation des adhérents (suppression des catégories membres titulaires et membres associés) ;
- Clarification de la représentation des personnes morales : un titulaire et un suppléant.

La modification des statuts est adoptée à l'unanimité. Ils seront signés lors du prochain conseil d'administration.

Vote du montant des cotisations

Lors de la dernière Assemblée Générale, les adhérents ont missionné le conseil d'administration pour proposer une évolution du montant des cotisations.

L'objectif est d'augmenter la capacité d'autofinancement de l'association, au vu de l'évolution et de l'augmentation de ses missions. A titre d'information, le total des adhésions représente 8% du budget 2016-2017 et 5,5% du budget prévisionnel 2016-2017.

Les administrateurs ont donc fait la proposition suivante :

- Montant pour les personnes physiques: 25€ (inchangé) ;
- Montant facultatif pour les EPCI: 1000€ (inchangé) ;
- Montant pour les personnes morales: variable en fonction de la taille de la structure
 - o petites communes ou structures associatives: 100€ (inchangé) ;
 - o collectivités, grandes villes, conseils départementaux: 500€.

Cette proposition a été soumise via un questionnaire aux adhérents en septembre 2017. Les résultats sont les suivants :

- 18 réponses (5 défavorables, 13 favorables).
- Concernant les NON, les répondants font valoir la baisse des budgets, qui pourrait entraîner un arrêt de l'adhésion (pour certains syndicats mixtes).
- Concernant les OUI, un répondant partage la nécessité de cette évolution vis-à-vis des missions de l'association.
- Propositions collectées :
 - o Un répondant propose de séparer les grandes communes et collectivités des plus petites, moins bien dotées ;
 - o Un autre propose d'intégrer les entreprises dans le montant de cotisation de 500€.

Les débats lors de l'assemblée générale ont fait ressortir la nécessité de mieux segmenter les catégories de personnes morales, en fonction du nombre d'habitants concernés. Une proposition sera donc validée lors du prochain conseil d'administration, puis soumis au vote des adhérents par voie électronique.

Prochains séminaires Ramsar

Le Parc Naturel Régional de Lorraine s'est porté candidat pour accueillir le prochain séminaire des gestionnaires de sites Ramsar.

Ce séminaire s'inscrira dans le cadre du programme Interreg mené sur ce territoire et devrait être axé autour du thème « Nature et culture ». Il aura lieu vers mi-novembre 2018.

Le séminaire 2019 devrait quant à lui se dérouler dans la Somme, avec une co-organisation du conseil départemental de la Somme (futur site Ramsar des Vallées tourbeuses de la Somme et de l'Avre) et du Syndicat mixte Baie de Somme -Grand littoral picard (site Ramsar de la Baie de Somme).